Procès en Belgique pour trafic de CD et DVD piratés vers le Burundi

Lâ€™Avenir, 10 dÃ©cembre 2014 Il envoyait 1 000 DVD piratÃ©s par an au Burundi HUY - TRIBUNAL CORRECTIONNEL Pendant cinq ans, il aurait envoyÃ© CD et DVD piratÃ©s au Burundi, engrangeant un bÃ©nÃ©fice de 40000â‚¬. Trois autres personnes sont poursuivies. Fraude aux droits dâ€™auteur et aux droits voisins, association de malfaiteur. Voici les prÃ©ventions reprochÃ©es Ã quatre prÃ©venus, mÃªme si ce serait essentiellement cet homme de Bossu de 37 ans qui serait Ã lâ€™origine de cette fraude.

Le prÃ©venu principal reconnaÃ®t en effet avoir fabriquÃ© des contrefaÃ§ons en recopiant des jeux informatiques avant de les envoyer Ã un client se trouvant au Burundi. Pas moins de 1 000 DVD piratÃ©s auraient Ã©tÃ© envoyÃ©s en une annÃ©e dans ce pays-lÃ . Â«Les DVD vierges, jâ€™allais les chercher Ã la foire informatique de Huy, explique-t-il. Je prenais ensuite les supports Ã lâ€™an Espace Video. Je les empruntais, je ne les payais pas parce que je connaissais bien lâ€™employÃ©. Je copiais pour moi. Et quand jâ€™avais une commande, je les vendais 5â‚¬.Â» Un trafic qui sâ€™Ã©talera de 2003 Ã 2008. Le de la vente serait estimÃ© Ã 40 000â‚¬. Â«Câ€™est faux, je nâ€™en ai pas vendu des masses. Câ€™Ã©tait occasionnel. En ex-femme qui mâ€™a dÃ©noncÃ©, elle pensait que jâ€™allais aller en prison pour que je ne voie plus mes enfants.Â» Lors d perquisition au domicile de cet homme, les enquÃªteurs ont dÃ©couvert 314 DVD contrefaits et 31 CD piratÃ©s. Plus de 1 000 autres CD et DVD ont Ã©tÃ© dÃ©couverts au domicile dâ€™une amie du prÃ©venu. Lâ€™ancien exploitant dâ€™une vi Jemeppe, informaticien de profession, et un ancien employÃ© dâ€™une ancienne vidÃ©othÃ¨que de Huy, se retrouvent, eux aussi, avec un quatriÃ¨me comparse, sur le banc des prÃ©venus. Ils nient avoir eu un quelconque rÃ´le dans cette histoire.

Lâ€™affaire a Ã©tÃ© mise en dÃ©bats continuÃ©s au 10 mars prochain. La Belgian anti-piracy Federation ASBL devrait quan elle se constituer partie civile lors de la prochaine audience.Â La Capitale, 10 dÃ©cembre 2014 HuyÂ : Un homme poursuivi pour la contrefaÃ§on de plus de 1.000 DVD Ã€ lâ€™heure des tÃ©lÃ©chargements sur Internet, le procÃ¨s qui sâ€™ hier Ã Huy semble appartenir Ã la prÃ©histoire. Un Hennuyer de Boussu, Ã¢gÃ© de 37 ans, est prÃ©venu dâ€™avoir Ã Huy 2003 et 2008 contrefait des DVD, CD et jeux informatiques. Ã€ son domicile, les enquÃªteurs ont saisi 384 DVD et 31 CD contrefaits auxquels sâ€™ajoutent les 1021 DVD retrouvÃ©s chez la mÃ¨re dâ€™une de ses amies. Le produit de la vente est Ã©valuÃ© Ã 40.000 euros. Le prÃ©venu conteste les faits. Â«Â Je les recopiais pour moi. Il est arrivÃ© quâ€™on mâ€™en d ou lâ€™autre. Dans ce cas-lÃ , je faisais payer 5 euros Â». La seule infraction quâ€™il reconnaÃ®t, câ€™est le trafic avec le B pour lequel un Burundais est aussi poursuivi. Hier, celui-ci faisait dÃ©faut mais câ€™est lui qui commandait les vidÃ©os pour son cousin restÃ© au pays. Dans cette affaire, deux exploitants de vidÃ©othÃ¨que, lâ€™une Ã Huy (qui nâ€™existe plus aujo et lâ€™autre Ã Jemeppe-sur-Meuse sont soupÃ§onnÃ©s dâ€™avoir participÃ© Ã ce marchÃ© de contrefaÃ§on. Lâ€™un hab lâ€™autre Bastogne. Ils nient. Lâ€™affaire a Ã©tÃ© mise en continuation au 10 mars prochain.